

Collectis

Exercice clos le 31 décembre 2014

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

JMH CONSEIL
8, rue de la Michodière
75002 Paris
S.A.R.L. au capital de € 50.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Collectis

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Collectis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5 « Correction des comptes au 1^{er} janvier et pour l'exercice 2013 » de l'annexe qui expose les éléments ayant conduit à enregistrer rétrospectivement une correction des comptes antérieurement publiés en application des dispositions d'IAS 8.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 3.1 « Recours à des estimations et aux jugements », la direction est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Parmi les comptes sujets à des estimations comptables significatives figurent notamment les produits des activités ordinaires dont les règles et méthodes comptables sont décrites dans la note 3.15.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Par ailleurs, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent la reconnaissance du chiffre d'affaires propre à chacun des contrats.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

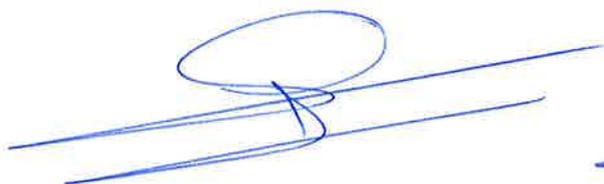
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 10 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

JMH CONSEIL

ERNST & YOUNG et Autres



Vincent Corrège



Franck Sebag



Société anonyme au capital de 1 472 336 euros
réparti en 29 446 721 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune

Siège social : 8 rue de la Croix Jarry

75013 Paris

428 859 052 RCS Paris

COMPTES CONSOLIDÉS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

COMPTES CONSOLIDES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
BILAN CONSOLIDE	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES.....	3
TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	5
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	6
LA SOCIETE.....	6
BASE DE PREPARATION DES COMPTES.....	6
PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	7
GESTION DES RISQUES FINANCIERS	16
CORRECTIONS DES COMPTES POUR LES EXERCICES 2013 ET 2012.....	17
SECTEURS OPERATIONNELS.....	19
TEST DE PERTE DE VALEUR.....	21
ACTIFS INCORPORELS.....	23
IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	23
STOCKS ET TRAVAUX EN COURS	24
CLIENTS , COMPTES RATTACHES ET AUTRES ACTIFS COURANTS	24
TRESORERIE ET AUTRES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	26
CAPITAL SOCIAL.....	26
DETTE FINANCIERE	29
REVENUS ET PRODUITS DIFFERES	32
PROVISIONS	33
AUTRES PASSIFS COURANTS.....	35
JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	35
ANALYSE DES PRODUITS D'EXPLOITATION	36
CHARGES OPERATIONNELLES.....	37
CHARGES LIEES AUX ACTIONS GRATUITES.....	38
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	41
IMPÔT SUR LES SOCIETES.....	41
ACTIVITEES DESTINEES A ETRE CEDEES	42
ENGAGEMENTS.....	43
PARTIES LIEES	44
RESULTAT PAR ACTION.....	45
EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	45

BILAN CONSOLIDE

Notes	Au 1er janvier	Au 31 décembre		
	2013	2013	2014	
en milliers d'euros				
ACTIF (en milliers d'euros)				
Actifs non courants				
Ecarts d'acquisition	7	28 759	1 096	-
Immobilisations incorporelles	8	3 935	3 531	1 026
Immobilisations corporelles	9	5 484	3 869	2 610
Actifs financiers		609	435	1 977
Total actifs non courants		38 787	8 931	5 613
Actifs courants				
Stocks	10	707	367	135
Créances clients	11.1	6 101	2 687	5 881
Subventions à recevoir	11,2	6 303	6 137	8 170
Autre actifs courant	11,3	3 762	3 194	5 468
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	21 808	7 559	112 347
Total actifs courant		38 681	19 944	132 001
TOTAL DE L'ACTIF		77 468	28 875	137 614
PASSIF (en milliers d'euros)				
Capitaux propres				
Capital social	13,1	1 024	1 054	1 472
Primes d'émission		131 159	133 908	192 842
Actions propres	13.4	(172)	(412)	(251)
Ecarts de conversion		1 449	828	(762)
Réserves		(57 575)	(77 236)	(132 536)
Résultat net, part du groupe		(23 033)	(55 402)	20
Capitaux propres, part du Groupe		52 852	2 740	60 786
Intérêts minoritaires	13.3	596	(223)	(1 259)
Total capitaux propres		53 448	2 517	59 527
Passifs non courants				
Emprunts et dettes financières non courants	14	3 303	3 375	2 824
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	16	785	437	398
Total passifs non courants		4 088	3 812	3 222
Passifs courants				
Emprunts et dettes financières courants	14	998	691	862
Dettes d'exploitation		10 932	9 700	9 802
Revenus différés	15	4 341	5 612	59 492
Plan de sauvegarde de l'emploi	16	-	1 865	715
Provisions courantes	16	-	589	700
Autre passifs courants	17	3 661	4 089	3 294
Total passifs courants		19 932	22 546	74 865
TOTAL DU PASSIF		77 468	28 875	137 614

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Notes	Au 31 décembre	
		2013	2014
en milliers d'euros			
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	19	5.362	21.627
Autres produits d'exploitation	19	7.362	4.826
Total produits d'exploitation		12.724	26.453
Charges d'exploitation			
Coût des redevances		(542)	(3.035)
Frais de recherche et développement	20/21	(17.844)	(14.407)
Frais administratifs et commerciaux	20/21	(19.034)	(13.114)
Autres produits opérationnels		478	-
Plan de sauvegarde de l'emploi	16	(1.865)	(491)
Autres charges d'exploitation		(445)	(651)
Total charges d'exploitation		(39.252)	(31.698)
Résultat opérationnel		(26.528)	(5.245)
Produit financiers	22	468	7.622
Charges financières	22	(780)	(527)
Résultat financier		(312)	7.095
Impôt sur les bénéfices	23	-	-
Résultats des activités poursuivies		(26.839)	1.850
Résultats des activités destinées à être cédées	24	(29.580)	(2.822)
Résultat net de la période		(56.419)	(972)
Résultat net, part du Groupe		(55.402)	20
Résultat net, part des minoritaires		(1.017)	(992)
Résultat de la période par action:	27	(2,68)	0,00
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)		(1,25)	0,11
Résultat de base par action des activités destinées à être cédées (en euros)		(1,43)	(0,11)
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)		(1,25)	0,11
Résultat dilué par action des activités destinées à être cédées (en euros)		(1,43)	(0,11)

ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES

	Au 31 décembre	
	2013	2014
en milliers d'euros		
Perte nette de la période	(56.419)	(972)
Gains actuariels	70	121
Gains enregistrés en capitaux propres non transférables en compte de résultat	70	121
Ecart de conversion	(621)	(1.653)
Pertes enregistrées en capitaux propres transférables en compte de résultat	(621)	(1.653)
Résultat global	(56.970)	(2.504)
Résultat global, part du Groupe	(55.960)	(1.468)
Résultat global, part des minoritaires	(1.010)	(1.036)

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

	Notes	Au 31 décembre	
		2013	2014
en milliers d'euros			
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation			
Résultat de la période		(56.419)	(972)
Résultat de la période des activités abandonnées		(29.580)	(2.822)
Résultat de la période des activités poursuivies		(26.839)	1.850
Reconciliation du résultat net et de la trésorerie issue des opérations d'exploitation			
Ajustements:			
Amortissements et dépréciation sur actifs non courants		2.255	1.372
Dépréciation des éléments du besoin en fond de roulement		(71)	-
Pertes ou profits sur cessions d'actifs immobilisés		-	(24)
Charge / (produit) financier net		312	(7.095)
Charge liées aux attributions d'actions		461	548
Variation nette des provisions		2.075	(959)
Autres éléments sans effets sur la trésorerie		-	(303)
Interêts reçus / (payés)		(13)	305
Capacité d'autofinancement		(21.820)	(4.306)
Variation du stock		291	97
Variation des créances d'exploitation et charges constatées d'avance		2.963	(6.971)
Variation des créances de subvention et de CIR		(47)	(2.317)
Variation des dettes d'exploitation		(1.662)	1.643
Variation des produits constatés d'avance		1.131	54.326
Variation du besoin en fonds de roulement		2.676	46.779
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation pour les activités poursuivies		(19.144)	42.473
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation pour les activités destinées à être cédées		291	(748)
Variation de trésorerie des opérations d'exploitation		(18.853)	41.725
Opérations en capital			
Cessions d'immobilisations corporelles		-	38
Revenus de cessions de filiales après déduction de la trésorerie		-	505
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	(63)	(7)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9	(570)	(347)
Variation des actfs financiers non courants		174	(1.542)
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital pour les activités poursuivies		(459)	(1.353)
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital pour les destinées à être cédées		(79)	-
Variation de trésorerie sur investissements		(538)	(1.353)
Opérations de financement			
Augmentation de capital		5.818	59.682
Coût d'émission		-	(908)
Souscription d'emprunts et dettes financières		496	-
Remboursement d'emprunts et dettes financières		(880)	(1.032)
Vente et rachat d'actions propres		(240)	161
Variation de trésorerie sur opérations de financement des activités poursuivies		5.194	57.904
Variation de trésorerie sur opérations de financement des activités destinées à être cédées		-	-
Variation de trésorerie sur opérations de financement		5.194	57.904
Variation de la trésorerie nette		(14.197)	98.276
Trésorerie nette au 1er janvier		21.808	7.559
Ecarts de change sur trésorerie en devises		(52)	6.511
Trésorerie imputable aux activités destinées à être cédées		1.290	-
Trésorerie imputable aux activités poursuivies		6.269	112.347
Trésorerie nette en fin de période	12	7.559	112.347

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital actions ordinaires		Primes d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves	Bénéfice (perte)	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capital
	Nombre d'actions	Montant								
Solde au 1er janvier 2013	20.477.024	1.024	131.159	(172)	1.449	(57.575)	(23.033)	52.852	596	53.448
Résultat net	-	-	-	-	-	-	(55.402)	(55.402)	(1.017)	(56.419)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	-	(621)	63	0	(559)	7	(552)
Résultat global	-	-	-	-	(621)	63	(55.402)	(55.960)	(1.010)	(56.971)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	(23.033)	23.033	-	-	-
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires	13.3	-	-	-	-	-	-	-	3.500	3.500
Opérations entre actionnaires	13.3	-	-	-	-	3.309	-	3.309	(3.309)	-
Actions propres	13.4	-	-	(240)	-	0	-	(240)	-	(240)
Exercice de bons de souscription d'actions	13.2	605.296	30	2.288	-	-	-	2.318	-	2.318
Attribution d'actions gratuites	-	-	461	-	-	-	-	461	-	461
Solde au 31 décembre 2013	21.082.320	1.054	133.908	(412)	828	(77.236)	(55.402)	2.740	(223)	2.517
Résultat net	-	-	-	-	-	-	20	20	(992)	(972)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	0	(1.590)	102	0	(1.488)	(44)	(1.532)
Résultat global	-	-	-	-	(1.590)	102	20	(1.468)	(1.036)	(2.504)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	(55.402)	55.402	-	-	-
Augmentation de capital	13.1	6.869.047	343	45.086	-	-	-	45.429	0	45.429
Actions propres	13.4	-	-	161	-	-	-	161	-	161
Exercice de bons de souscription d'actions	13.2	1.495.354	75	13.301	-	-	-	13.376	-	13.376
Attribution d'actions gratuites	13.2	-	-	548	-	-	-	548	-	548
Solde au 31 décembre 2014	29.446.721	1.472	192.842	(251)	(762)	(132.536)	20	60.786	(1.259)	59.527

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. La Société

Collectis S.A. (ci-après dénommée « Collectis » ou « nous ») est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris. Nous sommes une entreprise spécialisée dans l'ingénierie du génome et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits dans le domaine émergent de l'immuno-oncologie. Nos produits candidats, fondés sur des cellules T aux gènes sélectivement modifiés, et qui expriment des récepteurs antigéniques chimériques, ou CARs, visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cancers. Nos technologies de ciblage génique nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques, ce qui signifie qu'elles proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Outre notre activité en matière d'immuno-oncologie, nous explorons également l'utilisation de nos technologies de modification ciblée des gènes dans d'autres applications thérapeutiques, et cherchons, par ailleurs, à développer des produits alimentaires plus sains pour une population en croissance.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 comprennent Collectis, nos deux filiales françaises, Collectis Bioresearch et Ectycell, nos deux filiales situées aux Etats-Unis, Collectis Plants Sciences Inc. et Collectis Bioresearch Inc. et notre ancienne filiale suédoise, Collectis AB. Le 30 juin 2014, Collectis Therapeutics a fusionné et a été absorbée par Collectis S.A. Nous avons finalisé la vente de Collectis AB le 29 août 2014.

Note 2 Base de préparation

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS).

Les états financiers consolidés pour les exercices clos le 31 décembre 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 3 mars 2015.

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2014. Ces états financiers présentent en données comparatives l'exercice 2013.

Les normes internationales d'information financière comprennent les normes IFRS, les normes comptables internationales (International Accounting Standards - IAS) ainsi que les interprétations du Comité d'interprétation des normes (Standard Interpretation Committee - SIC) et du Comité d'interprétation des IFRS (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC). Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les états financiers consolidés sont décrites ci-après.

2.1 Application de nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes

L'interprétation IFRIC 21 Taxes, une interprétation de la norme IAS 37 Provisions, Passifs éventuels et actifs éventuels, a été publiée en mai 2013 et est d'application obligatoire au 17 juin 2014. L'interprétation précise que le fait générateur de l'obligation de payer une taxe résulte de l'exercice de l'activité qui engendre le paiement de cette taxe. Le groupe a décidé d'appliquer par anticipation

l'interprétation IFRIC 21 à compter du 1er janvier 2013, sans impact significatif sur les états financiers consolidés.

Le Groupe applique les normes et les amendements aux normes suivants depuis le 1er janvier 2014, sans impact significatif sur les états financiers consolidés :

- IFRS 10 Etats financiers consolidés
- IFRS 11 Partenariats
- IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
- Amendements de transition à IFRS 10, 11, 12
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 ;
- Amendements à IAS 36 Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ;
- Amendements à IAS 39 Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ;
- Amendements à IAS 32 Instruments financiers : présentation – compensation d'actifs financiers et de passifs financiers.

2.2 Normes, interprétations et amendements publiés mais dont l'application n'est pas encore obligatoire

Les amendements et modifications aux normes ci-dessous sont applicables pour les exercices ouverts après le 1er janvier 2014. Le Groupe estime que l'adoption de ces amendements et modifications aux normes n'aura pas d'impact significatif sur le compte de résultat, la situation financière ou les flux de trésorerie.

- Amendements à IAS 19 Régimes à prestations définies: contributions des membres du personnel ;
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2010-2012 ;
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2011-2013 ;
- IFRS 9 Instruments financiers.

L'IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients établit un cadre global pour déterminer si les produits provenant de contrats avec des clients doivent être comptabilisés, et, le cas échéant, à quel moment et quel montant comptabiliser. La norme remplace les dispositions en vigueur en matière de comptabilisation des produits, notamment IAS 18 Produits des activités ordinaires. L'IFRS 15 n'a pas encore été adoptée par l'Union Européenne. Cependant, le Groupe étudie d'ores et déjà les éventuels impacts de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Les principes comptables et règles d'évaluation utilisés pour la préparation des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont identiques à ceux utilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 présenté en comparaison.

Note 3 Principales méthodes comptables

3.1 Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et hypothèses et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés, sont incluses dans les notes suivantes :

- Notes 3.15, 3.16, 3.17 et 18 – Produits des activités ordinaires et autres produits opérationnels ;
- Notes 3.13, 19 et 20 – Paiement fondé sur des actions.

3.2 Principes de consolidation

Le Groupe contrôle toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation. Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, l'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement s'il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement, qu'il est exposé ou a droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Un investisseur détient le pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il a des droits effectifs lui conférant la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, c'est à dire les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont substantiels sont pris en considération.

L'investisseur cesse de consolider l'entité lorsqu'il en perd le contrôle.

Les actionnaires n'ayant pas le contrôle détiennent 24.5% du capital de Collectis Bioresearch, Collectis Bioresearch Inc. et Ectycell aux 31 décembre 2013 et 2014.

Les soldes bilanciaux et transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

3.3 Monnaie étrangère

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date.

Les gains et pertes de change résultant de la conversion sont comptabilisés en résultat financier.

Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, au cours moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, pour tout ou partie, la quote-part afférente des écarts comptabilisés en réserve de conversion est transférée en résultat.

3.4 Monnaie de présentation

Toutes les données financières (sauf indication contraire) sont présentées en milliers d'euros (€).

3.5 Actifs et passifs financiers

Créances

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur, qui est égale au montant de la facture (la valeur nominale), sauf si les clauses de paiement contractuelles nécessitent de prendre en compte un ajustement significatif lié à l'effet de l'actualisation (au taux d'intérêt effectif). Par la suite, ces créances sont évaluées au coût amorti. Une dépréciation des comptes clients est pratiquée lorsque leur valeur de recouvrement est inférieure à leur valeur comptable.

Les créances clients sont classées en actifs courants, sauf celles qui ont une échéance à plus d'un an après la date de clôture.

Passifs financiers

Le Groupe comptabilise initialement les passifs financiers à la date de transaction qui est la date à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Les passifs financiers comprennent les dettes fournisseurs et autres dettes, dont les avances remboursables.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti. Le montant des intérêts comptabilisés en charges financières est déterminé par l'application du taux d'intérêt effectif du passif financier à sa valeur comptable. La différence entre la charge calculée à partir du taux d'intérêt effectif et le montant des intérêts réellement payés impacte la valeur du passif financier.

3.6 Capital

Le capital est constitué d'actions ordinaires et d'actions à droit de vote double (cf. note 13.1) classées en capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Mobilier de bureau 10 ans
- Matériel de laboratoire 3-10 ans
- Matériel détenu en crédit-bail 6 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus et, le cas échéant, ajustés à chaque clôture.

Les profits et pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés pour leur valeur nette, dans les « autres produits opérationnels » ou les « autres charges opérationnelles » du compte de résultat.

3.8 Paiements au titre des contrats de location

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés linéairement en réduction des charges sur la durée du contrat de location.

Lorsqu'aux termes d'un contrat de location dont le Groupe est preneur, il apparaît que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au preneur, les actifs correspondants sont inscrits lors de leur première comptabilisation en immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière du Groupe pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. Ce montant est ensuite diminué des amortissements et des pertes de valeur constatés. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les dettes financières courantes ou non-courantes.

3.9 Immobilisations incorporelles

Activation des frais de développement

Conformément à la norme IAS 38 Immobilisations incorporelles, les frais de développement sont comptabilisés à l'actif dès lors que le Groupe peut démontrer que l'ensemble des critères suivants est rempli :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;

- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres nécessaires pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le Groupe n'a pas comptabilisé des frais de développement à l'actif car tous les critères n'ont pas été remplis.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe, ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans ;
- Brevets : de la date d'acquisition du brevet jusqu'à l'expiration de la protection juridique, soit de 10 à 20 ans.

3.10 Dépréciation des immobilisations incorporelles, corporelles et du goodwill

Les immobilisations incorporelles et corporelles amortissables font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Le goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an.

Ce test consiste, pour une unité génératrice de trésorerie (« UGT »), à comparer sa valeur nette comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée en charges au compte de résultat pour ramener la valeur comptable de l'actif à la valeur recouvrable.

3.11 Stocks et commandes en cours d'exécution

Le stock des consommables de production (produits pharmaceutiques, chimiques, etc.) et des commandes en cours d'exécution est valorisé au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation. Le coût d'achat est déterminé selon la méthode du prix d'achat moyen pondéré.

3.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus afin de répondre aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Les équivalents de trésorerie sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires, de SICAV et de dépôts à terme qui répondent à la définition d'équivalent de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice.

3.13 Avantages du personnel

Provisions pour retraite et avantages assimilés

Les engagements du Groupe résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les pays et les régimes. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant des dates d'échéance proches de celles des engagements du Groupe.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Autres avantages à long terme du personnel

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés et minorés de la juste valeur des actifs dédiés.

Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation est le même que celui utilisé pour les provisions pour retraites et avantages assimilés. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en passif et en charges à la première des deux dates suivantes :

- lorsque le Groupe est manifestement engagé à verser des indemnités de fin de contrat de travail, sans possibilité réelle de se rétracter ; et
- lorsque le Groupe comptabilise les coûts d'une restructuration qui relève du champ d'application de la norme IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels et comprend le paiement des indemnités de fin de contrat de travail.

Avantages à court terme

Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et de participation et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE ») et des Attributions Gratuites d'Actions (« AGA ») attribués aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel,

en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises pour lesquelles on s'attend à ce que les conditions d'acquisition de services et de performance soient remplies.

La juste valeur des BSA, BSPCE et actions gratuites accordés aux membres du personnel est évaluée selon le modèle Black-Scholes. Les données nécessaires à l'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la maturité attendue des instruments, le taux de dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'État). Les conditions d'acquisition de service et de performance attachées aux transactions ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

3.14 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle à la date de clôture.

3.15 Chiffre d'affaires

Accords de collaboration et licences

Le Groupe a conclu des accords de collaboration en matière de recherche qui peuvent inclure des avances non remboursables, la vente de droits d'accès à la technologie, des paiements d'étape et des redevances. En outre, le Groupe accorde des licences sur sa technologie à des tiers, ce qui peut faire partie des accords de collaboration de recherche.

Les avances non remboursables sont différées et comptabilisées en chiffre d'affaires de façon étalée sur la période de l'accord de collaboration. Les ventes de technologie en vertu d'accords non résiliables, non remboursables et à prix fixes sont comptabilisées une fois que la technologie est livrée à la contrepartie et que le Groupe ne dispose plus d'un accès exclusif à cette technologie.

Les paiements d'étape représentent des montants reçus de partenaires au sein de ces accords de collaboration. Leur perception dépend de la réalisation de certains objectifs scientifiques, réglementaires ou commerciaux. Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à leur règlement par le tiers devant être levées par le Groupe. Les faits générateurs peuvent être des résultats scientifiques obtenus par le Groupe ou par le client ou encore des approbations réglementaires ou la commercialisation de produits issus des travaux de développement réalisés dans le cadre de l'accord.

Les produits résultant des redevances découlent, selon les termes contractuels, du droit du Groupe à un pourcentage des ventes de produits réalisées par ses contreparties. Ils sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement selon les termes de l'accord de collaboration lorsque les ventes peuvent être déterminées de façon fiable et que la recouvrabilité des créances nées des redevances à percevoir est raisonnablement assurée.

Les produits résultant des redevances de licences sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée des accords de licences.

Vente de produits et de services

Les produits provenant de la vente de produits et de services sont comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les commandes en cours d'exécution sont enregistrées en stocks. Le Groupe propose également à des clients des services de recherche qui sont comptabilisés en chiffre d'affaires lorsque les services sont rendus, soit en fonction du temps passé, soit de façon proportionnelle sur la durée du contrat en cas de paiement d'un montant fixe.

3.16 Crédit Impôt Recherche

Des crédits d'impôt recherche (CIR) sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis pour bénéficier du CIR peuvent l'utiliser pour le paiement de l'impôt sur les sociétés de l'exercice au cours duquel les dépenses ont été engagées, ainsi que dans les trois années suivantes. Si le montant de l'impôt n'est pas suffisant pour couvrir le montant total du crédit d'impôt à la fin de la période de trois années, la différence est remboursée par l'État en trésorerie à l'entité. Si l'entreprise remplit certains critères en termes de ventes, d'effectifs ou d'actifs pour être éligible à la catégorie PME, elle peut demander le remboursement immédiat du CIR. Collectis SA et ses filiales françaises remplissent ces critères.

Le Groupe utilise le CIR pour les dépenses de recherche engagées au cours de chaque exercice et comptabilise le montant en « Autres produits » pour le même exercice. Le CIR est soumis à une vérification par l'administration fiscale française.

3.17 Autres aides publiques

Le Groupe bénéficie d'aides publiques pour des programmes de recherche de pointe, menés par le Groupe seul ou en collaboration avec d'autres entités non liées. Ces aides publiques sont subventionnées et gérées par des entités publiques françaises, en particulier la « Banque Publique d'Investissement » (« Bpifrance »), anciennement dénommée OSEO Innovation.

Le Groupe, seul ou en collaboration avec d'autres entités non liées, conclut des accords pluri-annuels afin de financer des programmes de recherches spécifiques. Ces accords peuvent comprendre uniquement des subventions, uniquement des avances remboursables, ou les deux. Les subventions et avances remboursables sont payées par versements fixes à des dates contractuelles prédéterminées, en général sous réserve de l'atteinte de points d'étape dépendant de l'état d'avancement de la recherche et de la documentation.

Les subventions reçues sont non remboursables. Les avances remboursables sont assujetties à un taux d'intérêt nul ou faible, en fonction des dispositions contractuelles. Dans le cas où un programme de recherche génère un chiffre d'affaires égal ou supérieur au montant stipulé dans le contrat original, les dispositions contractuelles exigent un remboursement. Par ailleurs, si le Groupe décide de mettre un terme à un programme de recherche, l'État peut exiger le remboursement de l'avance remboursable.

Les subventions qui compensent des charges encourues pour ces programmes de recherche sont comptabilisées en « Autres produits » sur la période au cours de laquelle les charges ont été comptabilisées.

En ce qui concerne les avances remboursables, en application de la norme IAS 20 Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, les avantages liés aux prêts à taux d'intérêt nul ou faible par rapport à ceux du marché sont pris en compte et donc comptabilisés en

subventions. Les avances remboursables diminuées du montant de la subvention sont comptabilisées en dettes financières. Les charges d'intérêt sont calculées sur la base des taux d'intérêt du marché.

Les subventions et la part de subvention des avances conditionnelles reçues avant l'engagement des frais du programme de recherche sont comptabilisés en « Produits constatés d'avance » dans l'état de la situation financière, et ensuite, à mesure que les frais de recherche sont engagés, transférés au poste « Autres produits » du compte de résultat.

3.18 Classement des charges opérationnelles

Le coût des redevances est constitué des coûts des accords de licence que doit payer le Groupe afin de bénéficier du droit d'exploiter les licences de brevets concédées par des partenaires. Selon les dispositions contractuelles, les charges sont basées soit sur un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé utilisant ces brevets, soit sur des redevances fixes annuelles.

Les charges de recherche et développement incluent les coûts liés au personnel, aux fournitures et aux installations de laboratoire, ainsi que les honoraires versés aux non-salariés et à des entités menant des activités de recherche et développement pour le compte du Groupe. Elles comprennent également les frais associés à l'obtention de brevets.

Les frais commerciaux, généraux et administratifs regroupent les fonctions de Direction générale et de support dans les domaines de l'administration, du développement de l'activité, de la propriété intellectuelle, de la finance, des affaires juridiques et des ressources humaines. Les coûts administratifs comprennent également les coûts liés aux installations et des frais de service, d'autres services professionnels, les frais de recrutement et les frais liés au maintien de brevets.

3.19 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les pertes fiscales pouvant être reportées prospectivement ou rétrospectivement peuvent également être comptabilisées en actifs d'impôts différés. Les taux d'imposition applicables à la clôture sont utilisés pour déterminer les impôts différés.

Un actif d'impôts différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables suffisants pour les récupérer. Le Groupe n'a pas enregistré d'actifs d'impôts différés nets dans ses états financiers.

3.20 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours la période, ajusté de l'impact des actions propres.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (BSA et BSPCE attribués aux membres du personnel).

3.21 Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidés selon la méthode indirecte. Le tableau des flux de trésorerie consolidé a été établi en fonction des flux des activités poursuivies (toutes les entités du Groupe sauf Collectis AB). Les flux de trésorerie nets liés à l'exploitation, aux investissements et aux activités de financement des activités abandonnées proviennent de Collectis AB.

Note 4. Gestion des risques financiers

Nous sommes exposés aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers.

Risque de change

Une partie de nos revenus est générée dans des devises autres que l'euro. Bien que la stratégie de Collectis soit de privilégier l'euro dans nos transactions lorsque nous signons des contrats, certains accords ont été exprimés en dollars américains (essentiellement contrat Pfizer). Au 31 décembre 2014, 44% de notre trésorerie et équivalents de trésorerie sont libellés en euros.

Dans la mesure où notre politique est de ne pas utiliser d'instruments de couverture, nous sommes exposés aux fluctuations de la parité entre euro et dollar américain.

Risque de liquidité

Notre dette financière est composée d'avances remboursables accordées par l'Etat pour financer nos projets de recherche ainsi que de contrats de location financière. Le remboursement du capital des avances remboursables dépend du succès commercial des projets de recherche associés.

Depuis notre création, pratiquement tous les exercices se sont soldés par l'enregistrement de pertes et cela devrait continuer à court terme. Au 31 décembre 2014, nous disposons de €112,3 en trésorerie et équivalents.

Risque de taux d'intérêt

A ce jour, les dettes constituées par les avances remboursables ne portent pas intérêt ou bien se voient appliquer des taux d'intérêt fixes, généralement en-dessous du marché. En conséquence, la structure de nos passifs ne nous expose pas de manière significative aux variations des taux d'intérêt.

Notre stratégie de placements est très conservatrice et principalement basée sur des placements liquides et à capital garanti.

Risque de crédit

Notre risque de crédit représente notre risque de perte financière dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque proviendrait essentiellement des créances clients, de la créance de Crédit d'Impôt Recherche, et des titres de participation.

Notre politique est de limiter notre risque en contactant avec des tiers ayant de bonnes notations de crédit.

Note 5 : Correction des comptes au 1^{er} janvier 2013 et pour l'exercice 2013

Dans le cadre de sa demande d'introduction en bourse aux Etats-Unis, la Société a entrepris une revue de certaines méthodes comptables qu'elle avait utilisées au cours du premier semestre 2014, de l'exercice 2013 et des exercices antérieurs. Cette revue a conduit à modifier l'application de ces méthodes à compter du 1er janvier 2014, à enregistrer rétrospectivement une correction des comptes antérieurement publiés pour le premier semestre 2014 ainsi que pour les exercices 2013 et 2012 et à établir un bilan au 1er janvier 2013, en application des dispositions d'IAS 8.

Toutes ces modifications ont été approuvées par le Conseil d'Administration lors de ses réunions des 11 décembre et 18 décembre 2014.

Exercice 2013

L'incidence sur le compte de résultat de l'exercice 2013, par rapport à celui qui a été présenté l'an passé, et en tenant compte, pour le rendre comparable, de l'application rétrospective d'IFRS 5 en 2013 est la suivante :

En k€	Exercice 2013 tel que publié	Classement de Collectis AB en activité abandonnée	Exercice 2013 publié après reclassement du résultat des activités abandonnées	Plafonnement des IDA à hauteur des IDP	Frais de développement non capitalisés	Autres corrections	Exercice 2013 retraité
Chiffre d'affaires	7.706	(2.344)	5.362	-	-	-	5.362
Autres produits d'exploitation	8.817	(1.488)	7.329	-	-	33	7.362
Produits d'exploitation	16.523	(3.832)	12.691	-	-	33	12.724
Coût des redevances	(614)	72	(542)	-	-	-	(542)
Frais de recherche et développement	(24.941)	5.601	(19.339)	-	3.552	(2.056)	(17.844)
Frais administratifs et commerciaux	(22.080)	949	(21.131)	-	-	2.097	(19.034)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(25.683)	25.683	-	-	-	-	-
Autres produits opérationnels	1.282	-	1.282	-	-	(804)	478
Coûts de restructuration	-	-	-	-	-	(1.865)	(1.865)
Autres charges opérationnelles	(2.872)	(9)	(2.881)	-	-	2.436	(445)
Charges opérationnelles	(74.907)	32.297	(42.611)	-	3.552	(192)	(39.252)
Résultat Opérationnel	(58.384)	28.465	(29.920)	-	3.552	(159)	(26.528)
Produits financiers	706	(237)	468	-	-	-	468
Charges financières	(1.041)	260	(780)	-	-	-	(780)
Résultat financier	(335)	23	(312)	-	-	-	(312)
Impôt sur le résultat	(3.392)	1.408	(1.984)	1.984	-	-	-
Résultat des activités poursuivies			(32.216)	1.984	3.552	(159)	(26.839)
Résultat des activités abandonnées		(29.896)	(29.896)	315	-	-	(29.580)
Résultat net	(62.111)		(62.111)	2.299	3.552	(159)	(56.419)

L'ensemble des corrections conduit à améliorer le résultat net de 5.692 milliers d'euros, le portant ainsi à un montant de -56.419 milliers d'euros contre -62.111 milliers d'euros dans les comptes publiés.

A. Activités abandonnées

Le résultat de Collectis AB, classé en « activité abandonnée », est une perte de 29.896 milliers d'euros avant corrections.

B. Corrections d'erreurs

Les modifications comptables intervenues portent principalement sur les éléments suivants :

- Limitation des actifs d'impôts différés à hauteur des impôts différés passifs en l'absence d'une probabilité suffisante de recouvrabilité à fin 2013 et sur les périodes antérieures. L'effet positif de 1.984 milliers d'euros sur le résultat des activités poursuivies pour l'exercice 2013

correspond à l'annulation de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables reconnus antérieurement dans les comptes publiés ;

- Non comptabilisation à l'actif de frais de développement, en l'absence d'un suivi suffisamment précis à fin 2013 et sur les périodes antérieures. L'effet positif de 3.552 milliers d'euros sur le résultat de l'exercice 2013 résulte de l'annulation de la dépréciation des actifs incorporels inscrites dans les états financiers publiés ;
- Divers reclassements de poste à poste ayant un impact de –159 milliers d'euros sur le résultat opérationnel.

Le résultat par action a été corrigé pour l'exercice 2013. Le montant de la perte par action n'est pas modifié de manière significative.

Pour information, l'impact de ces divers retraitements sur le compte de résultat de l'exercice 2012 est une augmentation de 1.251 milliers d'euros de la perte qui passe de –22.310 milliers d'euros dans les comptes publiés à –23.561 milliers d'euros dans les comptes retraités.

L'impact des corrections d'erreurs sur l'état de la situation financière au 1er janvier 2013 est présenté dans le tableau ci-après :

En k€	Au 1er janvier 2013 tel que publié	Plafonnement des IDA à hauteur des IDP	Frais de développement non capitalisés	Autres corrections	Au 1er janvier 2013 retraité
Ecart d'acquisition	27.643	1.117	-	-	28.759
Immobilisations incorporelles	10.178	-	(6.244)	-	3.935
Immobilisations corporelles	5.484	-	-	-	5.484
Actif financier non courant	1.422	-	-	(813)	609
Impôts différés actifs	3.392	(3.439)	-	47	(0)
Total Actifs non courants	48.119	(2.323)	(6.244)	(766)	38.787
Autres actifs courants	3.996	-	-	(235)	3.762
Autres	34.920	-	-	-	34.920
Total Actifs courants	38.916	-	-	(235)	38.681
Total ACTIF	87.036	(2.323)	(6.244)	(1.001)	77.468
Capitaux propres attribuables aux propriétaires du Grou	59.680	(2.323)	(5.638)	1.133	52.852
Participations ne donnant pas le contrôle	2.086	-	-	(1.490)	596
Total Capitaux propres	61.766	(2.323)	(5.638)	(357)	53.448
Total Passifs non courants	3.828	-	-	260	4.088
Emprunts et dettes financières courants	988	-	-	10	998
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.787	-	-	144	10.932
Produits différés	4.341	-	-	-	4.341
Autres passifs courants	5.324	-	(605)	(1.057)	3.661
Total Passifs courants	21.441	-	(605)	(903)	19.932
Total PASSIF et CAPITAUX PROPRES	87.036	(2.323)	(6.244)	(1.001)	77.468

Le bilan au 1er janvier 2013 est modifié en raison des modifications décrites ci-avant, et notamment :

- Réduction des impôts différés actifs de 3.439 milliers d'euros avec un effet inverse induit d'augmentation du goodwill de Collectis AB de 1.117 milliers d'euros ;
- Réduction de 6.244 milliers d'euros de l'actif non courant du fait de la non capitalisation des frais de développement ;
- D'autres ajustements de plus faibles montants réduisent les actifs non-courants et courants de 1.001 milliers d'euros.

L'effet global est une réduction du total actif de 9.568 milliers d'euros et une réduction des capitaux propres de 8.318 milliers d'euros.

C. L'impact des corrections d'erreurs sur l'état de la situation financière au 31 décembre 2013 est présenté dans le tableau ci-après :

En k€	Au 31 décembre 2013 tel que publié	Plafonnement des IDA à hauteur des IDP	Frais de développement non capitalisés	Autres corrections	Au 31 décembre 2013 retraité
Immobilisations incorporelles	5.526	-	(1.996)	-	3.531
Actif financier non courant	1.510	-	-	(1.075)	435
Autres	4.965	-	-	-	4.965
Total Actifs non courants	12.001	-	(1.996)	(1.075)	8.931
Total Actifs courants	19.944	-	-	-	19.944
Total ACTIF	31.946	-	(1.996)	(1.075)	28.875
					-
Capitaux propres attribuables aux propriétaires du Groupe	5.032	(62)	(1.996)	(235)	2.740
Participations ne donnant pas le contrôle	(216)	62	-	(68)	(223)
Total Capitaux propres	4.815	-	(1.996)	(303)	2.517
Total Passifs non courants	3.812	-	-	-	3.812
Total Passifs courants	23.319	-	-	(773)	22.546
Total PASSIF et CAPITAUX PROPRES	31.946	-	(1.996)	(1.075)	28.875

L'incidence sur le bilan présenté au 31 décembre 2013 résulte principalement de la non comptabilisation à l'actif des frais de développement (-1.996 milliers d'euros).

L'effet global est une réduction du total actif de 3.071 milliers d'euros et une réduction des capitaux propres de 2.298 milliers d'euros.

Note 6. Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels représentent des composantes de l'entreprise pour lesquelles des informations financières isolées sont à la disposition du Comité de Management et de Décision Opérationnelle (CMDO) afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources.

Le CMDO de Collectis est composé des personnes suivantes:

- Le Président et Directeur Général;
- Le vice-Président exécutif et Directeur des Opérations ;
- Le vice-Président exécutif responsable du Business Développement ;
- Le Directeur scientifique ;
- Le Directeur financier ; et
- Le Directeur Général de Collectis Plants Sciences Inc.

Nous avons défini nos opérations et les dirigeons en deux secteurs opérationnels distincts qui recouvrent les domaines suivants :

- Thérapeutique: ce secteur est focalisé sur le développement de produits dans le domaine de l'immuno-oncologie et sur des thérapies de pointe pour guérir d'autres maladies chez l'homme. Notre démarche est basée sur notre expertise technique dans les domaines de la modification génique et des Récepteurs Antigènes Chimériques (CARs). Toutes ces activités sont opérées par la société Collectis S.A.. Notre activité de holding est incluse dans le secteur Thérapeutique qui englobe également la direction de la recherche et développement ainsi que nos fonctions support. Nous avons également intégré dans le secteur Thérapeutique l'ancien secteur Outils et Services.

- Plantes: ce secteur est dédié à l'application de nos technologies d'ingénierie du génome au développement d'une nouvelle génération de produits végétaux dans le domaine de l'agriculture biotechnologique en utilisant nos ressources internes mais aussi au travers de partenariats avec d'autres sociétés dans le domaine des produits agricoles.

Le CMDO évalue les performances de ces deux secteurs en utilisant l'information disponible concernant les éléments du compte de résultat. Le CMDO n'a pas à sa disposition d'éléments permettant d'analyser le bilan par secteur ou par région.

Suite à la vente de Collectis AB en août 2014, le secteur « Outils et Services » est traité comme une activité abandonnée et l'information par secteur a été reclassée rétroactivement dans les deux secteurs opérationnels et de reporting : Thérapeutique (qui inclut l'activité Outils et Services que nous avons arrêtée) et Plantes.

Les opérations de la société mère, Collectis S.A., figurent intégralement dans le secteur Thérapeutique.

Il y a des transactions entre les deux secteurs opérationnels. Ces transactions incluent notamment l'allocation de frais généraux Groupe par Collectis S.A. vers ses filiales ainsi que des frais de recherche et développement aux secteurs opérationnels.

Ces transactions inter-secteurs sont en général imputées sur la base de contrats de service signés entre nos entités légales. Selon le type de service concerné, nous appliquons au coût de ces services une marge comprise entre 4 et 10 %. Collectis S.A. refacture également une partie du coût de la location de ses bureaux situés à Paris aux filiales françaises basées sur ce site. Conformément au contrat de cash pooling signé avec les filiales, nous appliquons des intérêts aux secteurs opérationnels à un taux basé sur l'Euribor 12 mois plus 5 %.

Les informations financières relatives à nos secteurs opérationnels figurent ci-après. La mesure de la performance de ces secteurs est basée sur les données du compte de résultat. Les pertes ou profits opérationnels incluent l'impact net des transactions inter-segments qui sont éliminées. Les chiffres présentés n'incluent pas les données de Collectis AB qui est considérée comme une activité destinée à être cédée jusqu'à sa vente en août 2014.

	2013		
	en milliers d'euros		
	Plantes	Therapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires	1.283	6.566	7.849
Revenus inter-secteurs	-	(599)	(599)
Revenus avec Collectis AB (operations abandonnées)	-	(1.888)	(1.888)
Chiffre d'affaires externe	1.283	4.079	5.362
Perte opérationnelle avant impôt	(1.000)	(25.528)	(26.528)
Amortissements et dépréciations	(86)	(1.762)	(1.848)
Perte de valeur sur des actifs non financiers	-	(347)	(347)
Investissements	134	499	633

	2014		
	en milliers d'euros		
	Plantes	Therapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires	1.156	22.738	23.894
Revenus inter-secteurs	(91)	(1.171)	(1.262)
Revenus avec Collectis AB (operations abandonnées)	-	(1.005)	(1.005)
Chiffre d'affaires externe	1.065	20.562	21.627
Perte opérationnelle avant impôt	(948)	(4.297)	(5.245)
Amortissements et dépréciations	(74)	(1.271)	(1.345)
Perte de valeur sur des actifs non financiers	-	(27)	(27)
Investissements	134	221	354

Informations pour toutes les entités:

Pour les années 2014 et 2013, les données de chiffre d'affaires externe clients par nature et par pays d'origine sont données dans la note 19.

Trois clients représentent plus de 10% des revenus des activités poursuivies en 2014 : le client A avec 42,7%, le client B avec 19,4% et le client C avec 14.2%. En 2013, aucun client ne représentait plus de 10% du chiffre d'affaires total.

Note 7. Test de perte de valeur

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par Collectis correspondent aux secteurs opérationnels et de reporting : Thérapeutique et Plantes.

2013

La seule UGT qui comprenait un goodwill était Outils et Services (maintenant intégrée dans l'UGT Thérapeutique). A la fin de l'exercice 2013, 100% du goodwill constaté suite à l'acquisition de Collectis AB lui était affecté. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, nous avons effectué un test de perte de valeur comme décrit dans la note 3.10.

En 2013, la valeur recouvrable de l'UGT Outils et Services a été déterminée sur la base de sa juste valeur moins les coûts liés à la vente afin de tenir compte de la décision de vendre Collectis AB et de cesser l'activité de ce secteur. La juste valeur moins les coûts liés à la vente ont été déterminés sur la base des résultats des premières négociations initiées dans l'optique de la cession du secteur Outils et Services.

La valeur nette comptable de l'UGT Outils et Services s'est avérée supérieure à la valeur recouvrable ce qui a conduit à déprécier le goodwill pour un montant de €26,8 millions et les actifs corporels pour un montant de €0,3 million. L'impact de la dépréciation du goodwill est présenté dans le poste activités destinées à être cédées sur la base de la valeur nette comptable relative des éléments du secteur Outils et Services, alors que la dépréciation des actifs incorporels fait partie du résultat opérationnel des activités poursuivies dans la mesure où elle correspond aux actifs corporels des sociétés Collectis Bioresearch et Ectycell.

Au 31 décembre 2013, la valeur nette des actifs incorporels du secteur Outils et Services après dépréciation se présentait comme suit :

	31/12/2013		
	Base de calcul de la perte de valeur	Dépréciation	Valeur nette
	en milliers d'euros		
Goodwill	27.860	(26.764)	1.096
Actifs incorporels	2.373	-	2.373
Actifs corporels	761	(347)	414
Total	30.994	(27.111)	3.883

2014

La partie restante du Goodwill de Collectis AB a été complètement dépréciée en août 2014 sur la base du prix de cession final. Au 31 décembre 2014, nous n'avons détecté aucun indice de perte de valeur relatif aux actifs incorporels ou corporels.

Note 8. Actifs incorporels

	01/01/2013	Changement de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de change	31/12/2013
	en milliers d'euros					
Goodwill	28.759	-	0	-	(899)	27.860
Brevets et licences	1.855	-	62	-	-	1.917
Autres actifs incorporels	2.944	-	-	-	(92)	2.852
Total brut	33.558	-	62	-	(991)	32.629
Dépréciation du goodwill	-	-	26.764	-	-	26.764
Amortissement et dépréciation des brevets et licences	600	-	163	-	-	763
Amortissement et dépréciation des autres actifs incorporels	264	-	224	-	(13)	475
Total des amortissements et dépréciations	864	-	27.151	-	(13)	28.002
Total net	32.694	-	(27.089)	-	(978)	4.627

	01/01/2014	Changement de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de change	31/12/2014
	en milliers d'euros					
Goodwill	27.860	(26.927)	-	-	(932)	-
Brevets et licences	1.917	-	11	-	-	1.929
Autres actifs incorporels	2.852	(2.752)	-	(5)	(95)	-
Total brut	32.629	(29.679)	11	(5)	(1.027)	1.929
Dépréciation du goodwill	26.764	(25.868)	-	-	(896)	-
Amortissement et dépréciation des brevets et licences	763	-	139	-	-	902
Amortissement et dépréciation des autres actifs incorporels	475	(600)	148	(5)	(18)	-
Total des amortissements et dépréciations	28.002	(26.468)	287	(5)	(914)	902
Total net	4.627	(3.211)	(276)	-	(114)	1.026

La colonne « Changement de périmètre » correspond à la sortie de Collectis AB du périmètre de consolidation suite à sa cession en août 2014.

Note 9: Immobilisations corporelles

	01/01/2013	Changement de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart de change	31/12/2013
	en milliers d'euros					
Constructions	2.212	-	169	-	0	2.381
Installation techniques	9.528	-	356	(61)	(81)	9.741
Autres immobilisations corporelles	365	-	46	-	0	411
Total, brut	12.104	-	571	(61)	(81)	12.533
Amortissement des constructions	430	-	388	-	0	818
Amortissement des installations techniques	5.884	-	1.711	(61)	(37)	7.497
Amortissement des autres immobilisations corporelles	306	-	43	-	0	349
Total des amortissements	6.620	-	2.141	(61)	(37)	8.664
Total, net	5.484	-	(1.570)	-	(45)	3.869

	01/01/2014	Changement de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart de change	31/12/2014
	en milliers d'euros					
Constructions	2.381	-	-	-	-	2.381
Installation techniques	9.741	(1.327)	337	(224)	26	8.552
Autres immobilisations corporelles	411	-	7	-	-	418
Total, brut	12.533	(1.327)	343	(224)	26	11.351
Amortissement des constructions	818	-	397	-	-	1.215
Amortissement des installations techniques	7.497	(1.002)	879	(217)	(7)	7.150
Amortissement des autres immobilisations corporelles	349	-	28	-	-	377
Total des amortissements	8.664	(1.002)	1.304	(217)	(7)	8.742
Total, net	3.869	(325)	(961)	(6)	33	2.610

La colonne « Changement de périmètre » correspond à la sortie de Collectis AB du périmètre de consolidation suite à sa cession en août 2014.

Aucun actif n'a été donné en garantie de passif financier. Il n'y a aucune réserve sur la propriété des actifs corporels en dehors de ceux qui font l'objet de contrats de location financière.

Locations financières

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
Valeurs brutes	5.247	5.247
Amortissements	3.987	4.417
Valeur nette	1.259	829

Les locations financières concernent principalement des équipements de laboratoires et du matériel informatique. Les nouveaux contrats de locations représentaient un montant de 125 milliers d'euros pour l'année 2013. Sur l'année 2014 il n'y a pas eu de nouveau contrat.

Note 10: Stock et travaux en cours

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
Matières premières et consommables	323	135
Travaux en cours	44	-
Stocks et travaux en cours	367	135

Les travaux en cours correspondent aux produits développés par le secteur Outils et Services. L'arrêt de cette activité au cours de l'année 2014 explique le montant nul à fin 2014.

Note 11: Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

11.1 Clients et comptes rattachés

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
Créances clients	3.222	5.932
Provisions	(534)	(51)
Créances clients nettes	2.687	5.881

Toutes les créances clients ont une échéance de paiement inférieure à 1 an. L'augmentation de ce poste entre 2013 et 2014 s'explique par des paiements attendus de Pfizer et de Lonza. Au 31 décembre 2014, un montant de 1.400 milliers d'euros concernant une créance client non-courante est enregistré dans la ligne « Actifs financiers ».

11.2 Subventions à recevoir

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
Crédit d'impôt recherche	3.755	7.052
Autres subventions	2.382	2.224
Provision sur autres subventions	-	(1.106)
Total	6.137	8.170

Les produits non perçus des subventions d'état liées aux travaux de recherche et développement sont regroupés dans les « Subventions à recevoir » s'il n'y a pas de doute sur le paiement de ces montants. La provision sur autres subventions correspond à la subvention Cellmill. Collectis S.A. est en discussion sur l'arrêt de cette subvention et le montant à recevoir a été entièrement déprécié au 31 décembre 2014 (voir note 15).

Le produit à recevoir du CIR augmente car le paiement dû au titre de l'année 2013 a été reçu après le 31 décembre 2014.

11.3 Autres actifs courants

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
TVA déductible	2.555	2.101
Charges constatées d'avance	304	1.902
Autres actifs courants	335	1.464
Total	3.194	5.468

Les charges constatées d'avance sont constituées principalement d'avances faites à nos sous-traitants au titre de travaux de recherche et développement ainsi qu'à des coûts différés liés à notre projet de cotation au Nasdaq aux Etats-Unis. Au 31 décembre 2014, les coûts directs incrémentaux cumulés relatif à cette opération s'élèvent à 644 milliers d'euros.

Les autres actifs courants comportent une garantie de passif de 650 milliers d'euros liée à la vente de Collectis AB. Il est prévu que ce dépôt soit restitué au 31 mars 2015.

Note 12: Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
Disponibilités	5.404	94.680
Valeurs mobilières de placement	1.712	667
Dépôts à terme	443	17.000
Total	7.559	112.347
Disponibilités provenant des activités destinées à être cédées	1.290	-
Disponibilités provenant des activités poursuivies	6.269	112.347
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.559	112.347

La trésorerie et les équivalents ont pour vocation de financer les besoins en trésorerie à court-terme et non pas de servir à réaliser des investissements ou de servir d'autres objectifs. Les SICAV de trésorerie produisent des intérêts et sont disponibles du jour au lendemain. Les dépôts à terme sont basés sur des échéances à moins de trois mois et sont immédiatement disponibles selon des termes fixés. La revalorisation de nos comptes libellés en US dollars a généré un gain de change potentiel de 6.511 milliers d'euros.

Note 13. Capital social

13.1 Evolution du capital social

Nature des mouvements	Capital social	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
	en milliers d'euros			en €
Au 1er janvier 2013	1.024	131.159	20.477.024	0,05
Augmentation de capital suite à l'émission d'actions (BSA et BSPCE)	-	3	296	-
Augmentation de capital suite à l'émission d'actions (BSA Kepler)	30	2.285	605.000	-
Actions gratuites	-	461	-	-
Au 31 décembre 2013	1.054	133.908	21.082.320	0,05
Nature des mouvements	Capital social	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
	en milliers d'euros			en €
Au 1er janvier 2014	1.054	133.908	21.082.320	0,05
Augmentation de capital suite à l'émission d'actions	200	19.446	4.000.000	-
Augmentation de capital suite à l'émission d'actions (Pfizer)	139	25.640	2.786.924	-
Augmentation de capital suite à l'émission d'actions (BSA et actions gratuites)	79	13.301	1.577.477	-
Actions gratuites	-	548	-	-
Au 31 décembre 2014	1.472	192.842	29.446.721	0,05

Evolution du capital en 2014

- Le 19 mars 2014, nous avons contracté un accord avec Trout Capital LLC afin qu'ils agissent en tant qu'agent de placement pour nous fournir des services liés à un placement privé d'actions auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés ou d'investisseurs institutionnels accrédités. Le 24 mars 2014, nous avons émis 4.000.000 actions ordinaires pour ce placement privé qui a conduit à une levée de fonds de 20.520 milliers d'euros. Les honoraires payés à Trout Capital LLC se sont élevés à 965 milliers d'euros, incluant la juste valeur de 174 milliers d'euros des 50.000 BSA (Bons de Souscription d'Actions) émis le 27 mars 2014, et 791 milliers d'euros payés au comptant. Ces honoraires ont été déduits de la prime d'émission.

- Le 31 juillet 2014, nous avons émis 2.786.924 actions ordinaires dans le cadre d'une augmentation de capital réservée au bénéfice de Pfizer OTC B.V. pour une souscription totale de 25.779 milliers d'euros.
- Le 29 septembre 2014, la période d'acquisition concernant 82.123 actions gratuites est arrivée à expiration. Nous avons émis les actions en conséquence.
- Le 13 novembre 2014, suite à l'exercice des « BSA 2011 » qui venaient à expiration le 28 octobre 2014, nous avons émis 1.495.357 actions ordinaires pour une souscription totale de 13.383 milliers d'euros.

Evolution du capital en 2013

- 29 avril 2013 : augmentation de capital de 38€ suite à l'émission de 761 actions d'une valeur nominale de 0,05€
- 19 septembre 2013 : augmentation de capital de 15€ suite à l'émission de 293 actions d'une valeur nominale de 0,05€ chacune résultant de l'exercice de BSA.
- En décembre 2013, suite à une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2012, nous avons émis 2.000.000 BSA au bénéfice de Kepler Capital Markets et Kepler Corporate Finance (« Kepler »). A la demande de Collectis et à n'importe quel moment durant les années 2013, 2014 et 2015, Kepler doit exercer le nombre de bons demandé. Chaque BSA donne à Kepler le droit d'acheter une action avec une décote de 10% sur le cours de marché de l'action à la date de l'exercice. Dans le cadre de ce contrat, quatre tirages ont été effectués entre juillet et octobre 2013 et nous avons émis 605.000 actions nouvelles pour une levée de fonds nette de 2.285 milliers d'euros.

BSA 2011:

Le 28 octobre 2011, utilisant une délégation de pouvoir accordée par l'Assemblée Générale tenue le même jour, nous avons émis 12.195.113 BSA (Bons de Souscription d'Actions) aux actionnaires de l'époque avec un ratio d'un BSA pour une action. La date limite d'exercice de ces BSA était fixée au 28 octobre 2014. A l'issue de cette opération nous avons émis 1.470.836 actions nouvelles correspondant à des fonds de 13,2 millions d'euros.

Droits de vote

Si un actionnaire détient ses actions avec une gestion au nominal depuis plus de deux ans, ces actions sont alors assorties d'un droit de vote double.

Au 31 décembre 2013, le capital était composé de 21.082.320 actions ordinaires dont 4.576.704 avec un droit de vote double.

Au 31 décembre 2014, le capital était composé de 29.446.721 actions ordinaires dont 8.762.458 avec un droit de vote double.

En dehors de cela, aucune action ordinaire n'est assortie d'un droit de vote préférentiel ni d'aucune restriction.

13.2 Paiements fondés sur des actions

Les instruments financiers émis en 2014 sont les suivants:

- 27 mars 2014 : Trout Capital LLC, qui a agi en tant qu'agent de placement dans l'augmentation de capital décrite dans la note 13.1 s'est vu attribuer 50.000 BSA. Ces bons donnent à Trout le droit de souscrire à des actions ordinaires de note société à un prix d'exercice de 6 euros par action.

- 10 avril 2014: nous avons accordé à nos employés 100.000 actions gratuites. La charge correspondante enregistrée en 2014 s'élève à 218 milliers d'euros.
- En Décembre 2014, notre filiale Collectis Plant Sciences a attribué à un petit groupe de ses collaborateurs ainsi qu'à deux de nos administrateurs et dirigeants des options pouvant représenter une participation de 9,4% dans cette société. De plus, une tranche supplémentaire de 0,6% est réservée pour des attributions futures. Ce plan vise à motiver ces employés qui sont directement intéressés à la performance de Collectis Plant Sciences, plutôt qu'à Collectis dans son ensemble. Pour l'exercice 2014, la charge liée à ce plan n'est pas matérielle (voir note 21.4).

Les tableaux ci-dessous détaillent les bons et les actions gratuites à la fin de chaque exercice.

31 décembre 2014 :

Date	Type	Nombre de bons/actions émis au 31/12/2014	Nombre de bons/actions annulés/exercés au 31/12/2014	Nombre de bons/actions restants au 31/12/2014	Nombre maximum d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice par action en euros
20/07/2007	BSPCE C	228.767	37.666	191.101	198.483	13,75
20/11/2007	BSA B	40.000		40.000	41.549	10,40
28/02/2008	BSPCE D	1.867		1.867	1.939	6,16
23/01/2009	BSA C2	100.000	100.000	0	0	6,50
27/07/2010	BSPCE E	59.108	39.406	19.702	20.464	7,97
18/09/2012	Actions gratuites	102.099	99.123	2.976	2.976	
19/03/2013	Actions gratuites	102.000	32.000	70.000	70.000	
10/04/2014	Actions gratuites	100.000	2.000	98.000	98.000	
Total		733.841	310.195	423.646	433.411	

31 décembre 2013 :

Date	Type	Nombre de bons/actions émis au 31/12/2013	Nombre de bons/actions annulés/exercés au 31/12/2013	Nombre de bons/actions restants au 31/12/2013	Nombre maximum d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice par action en euros
15/12/2006	BSPCE A	73.833	73.833	0	0	9,87
05/04/2007	BSPCE B	74.000	74.000	0	0	11,17
20/07/2007	BSPCE C	228.767	37.666	191.101	198.483	13,75
20/11/2007	BSA B	40.000		40.000	41.549	10,40
28/02/2008	BSPCE D	1.867		1.867	1.939	6,16
23/01/2009	BSA C2	100.000	70.000	30.000	31.161	6,50
27/07/2010	BSPCE E	59.108	39.406	19.702	20.464	7,97
18/09/2012	Actions gratuites	102.099	9.287	92.812	92.812	
19/03/2013	Actions gratuites	102.000	15.500	86.500	86.500	
Total		781.674	319.692	461.982	472.908	

13.3: Intérêts minoritaires

En date du 19 décembre 2013, Collectis S.A. a apporté à Collectis Bioresearch l'ensemble des titres qu'elle détenait dans la société Ectycell et la Caisse de Dépôts et Consignations et a souscrit à une augmentation de capital de la société Collectis Bioresearch à hauteur de 3,5 millions d'euros en numéraire. A l'issue de ces opérations, la société Ectycell est détenue à 100% par la société Collectis Bioresearch dont les deux actionnaires sont la société Collectis à hauteur de 75,5% et la Caisse des Dépôts et Consignations à hauteur de 24,5%. Cette transaction a été enregistrée comme une

opération en capital entre nous et des intérêts minoritaires, avec pour conséquence le transfert de 24,5% des capitaux propres consolidés de Collectis Bioresearch à des intérêts minoritaires pour 3,3 millions d'euros.

Le tableau suivant décrit les informations relatives à chacune de nos filiales comportant des intérêts minoritaires :

	ECTYCELL		COLLECTIS BIORESEARCH		COLLECTIS BIORESEARCH In.	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
	en milliers d'euros					
Chiffre d'affaire	-	33	833	1.093	1.121	416
Résultat de la période	(4.068)	(2.771)	(5.782)	(1.547)	(1.095)	269
Résultat, part des minoritaires	(1.017)	(679)	-	(379)	-	66
Résultat global, autres	28	17	9	61	-	-
Résultat global	(4.040)	(2.754)	(5.773)	(1.486)	(1.095)	269
Résultat global, part des minoritaires	(1.010)	(675)	-	(364)	-	3
Actifs courants	2.788	(706)	5.549	3.015	402	(2.081)
Actifs non courants	45	33	-	-	1	-
Passifs courants	(2.840)	(2.796)	(1.617)	(915)	(2.492)	2
Passifs non courants	(1.650)	(941)	(1.096)	(750)	-	-
Actifs nets	(1.657)	(4.410)	2.836	1.349	(2.089)	(2.078)
Actifs nets, part des minoritaires	(406)	(2.110)	696	1.360	(512)	(509)

13.4 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été signé avec Natixis Securities en 2008. Ce contrat donne mandat à Natixis d'intervenir sur le marché pour le compte de Collectis, en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres, en toute indépendance, sans entraver le fonctionnement régulier du marché ou induire autrui en erreur.

Le versement initial a été de 400 milliers d'euros. Aucun volume de titre n'est prévu dans le contrat. Le solde figure dans le bilan consolidé sur la ligne « Emprunts et dettes financières non courants ».

Note 14. Dettes financières

14.1 Dettes financières courantes et non courantes

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
Avances remboursables	3.060	2.768
Contrats de location financement	314	48
Autres	1	8
Passifs financiers non courant	3.375	2.824
Avances remboursables	150	596
Contrats de location financement	541	266
Passifs financier courant	691	862

14.2 Avances remboursables

	OSEO A0609014Q	OSEO I1010002W	OSEO ACTIVE	OSEO I1107018W	OSEO I1010001W		TOTAL
en milliers d'euros							
Balance au 01/01/2013	348	472	1.331	231	24	484	2.890
Montants reçus	-	-	-	-	-	322	322
Montants remboursés	(200)	-	-	-	-	-	(200)
Actualisation	-	32	93	17	-	54	196
Ajustement	2	-	-	-	-	-	2
Balance au 31/12/2013	150	504	1.424	248	24	860	3.210
Dont:							
Part non courante	-	504	1.424	248	24	860	3.060
Part courante	150	-	-	-	-	-	150
Balance au 31/12/2013	150	504	1.424	248	24	860	3.210
Montants reçus	-	-	-	300	-	-	300
Montants remboursés	-	(284)	-	-	-	-	(284)
Actualisation	-	-	100	-	-	60	160
Ajustement	-	(220)	-	198	-	-	(22)
Balance au 31/12/2014	150	-	1.524	746	24	920	3.364
Dont:							
Part non courante	-	-	1.524	300	24	920	2.768
Part courante	150	-	-	446	-	-	596

Les avances remboursables sont contractées avec Bpifrance (anciennement OSEO innovation). Ces contrats financent les programmes de recherche débouchant sur une application commerciale. Le montant global de l'avance pour la totalité du programme est fixé dans le contrat. Il est versé en partie à la signature du contrat et ensuite, en fonction de franchissement d'étapes, selon des paiements échelonnés sur des périodes pouvant s'étendre sur plusieurs années. Ces contrats incluent généralement des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché. Le remboursement des avances et des intérêts est contractuellement exigé en cas de succès commercial. Un échec commercial ou scientifique est déterminé en accord entre les parties sur la base de l'impossibilité de parvenir à un débouché commercial à partir des travaux effectués. Dans ce cas, la dette est effacée.

Une dette financière est reconnue suite aux montants versés à la signature ou après le franchissement d'étapes. Comme il est décrit dans la note 3.17 « Autres aides publiques », l'avantage dû à des taux appliqués aux avances inférieurs à ceux du marché, est considéré comme une subvention et comptabilisé comme tel. La charge d'intérêt correspondante est calculée sur la base des taux du marché et ajoutée à la dette financière.

Les éléments déclenchant des « ajustements » sont détaillés pour chaque contrat.

En date du 31 décembre 2014, nous avons cinq contrats comportant des avances remboursables avec BpiFrance. Quatre d'entre eux comportaient des taux d'intérêt.

OSEO A0609014Q

Ce programme est terminé. Nous avons remboursé 200 milliers d'euros en 2013 et nous rembourserons le solde de 150 milliers d'euros en 2015.

OSEO I1010002W

Ce programme est terminé et nous avons remboursé 284 milliers d'euros en 2014. Le solde de 220 milliers d'euros a été reconnu comme un revenu dans le compte de résultat.

OSEO ACTIVE

Le 10 décembre 2008, nous avons obtenu d'OSEO une aide constituée d'une avance remboursable d'un montant total de 2.647 milliers d'euros pour financer le développement d'application de nos technologies dans les maladies virales. Nous avons reçu avant le 1^{er} janvier 2014 1.608 milliers d'euros et le montant maximum à recevoir après 2015 est de 1.039 milliers d'euros

Cette avance a été faite à un taux annuel de 4,59%. En cas de succès commercial, la dette actuelle (en incluant les intérêts) de 1.524 milliers d'euros sera remboursée entre 2017 et 2022. Si le contrat va à son terme et que nous touchons l'intégralité des aides prévues, nous rembourserons sur la même période un montant de 3.738 milliers d'euros.

OSEO I1107018W

Le 1^{er} septembre 2011, Collectis Bioresearch a obtenu d'OSEO une aide constituée d'une avance remboursable d'un total de 1.578 milliers d'euros pour financer le développement d'outils pour les tests in-vitro des entreprises pharmaceutiques. Nous avons reçu avant le 1^{er} janvier 2014 447 milliers d'euros et 300 milliers d'euros en 2014.

Au cours de l'année 2014, Collectis a fait part à BpiFrance de son intention d'arrêter le projet dans l'année 2015. Nous pensons que nous devons rembourser tout ou partie des montants reçus au titre de ce contrat. Nous avons donc augmenté la dette sur cette avance à sa valeur nominale, en enregistrant un ajustement de 198 milliers d'euros sur 2014.

OSEO I1010001W -1

Le 1^{er} septembre 2011, nous avons obtenu d'OSEO une aide constituée d'une avance remboursable d'un montant total de 1.251 milliers d'euros pour financer le développement de lignées dérivées d'iPS pour des tests pharmaceutiques. Nous avons reçu avant le 1^{er} janvier 2014 24 milliers d'euros et le montant maximum à recevoir après 2015 est de 1.227 milliers d'euros

Cette avance a été faite à un taux annuel de 2,24%. En cas de succès commercial, la dette actuelle (en incluant les intérêts) de 24 milliers d'euros sera remboursée entre 2018 et 2022. Si le contrat va à son terme et que nous touchons l'intégralité des aides prévues, nous rembourserons sur la même période un montant de 1.560 milliers d'euros.

OSEO PRINCIPS-2

Le 1^{er} septembre 2011, nous avons obtenu d'OSEO une aide constituée d'une avance remboursable d'un montant total de 4.542 milliers d'euros pour financer le développement de lignées dérivées d'iPS pour des tests pharmaceutiques. Nous avons reçu avant le 1^{er} janvier 2014 738 milliers d'euros et le montant maximum à recevoir après 2015 est de 3.317 milliers d'euros

Cette avance a été faite à un taux annuel de 2,24%. En cas de succès commercial, la dette actuelle (en incluant les intérêts) de 920 milliers d'euros sera remboursée entre 2018 et 2022. Si le contrat va à son terme et que nous touchons l'intégralité des aides prévues, nous rembourserons sur la même période un montant de 5.220 milliers d'euros.

14.3 Echancier des dettes financières

	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Au 31 décembre 2013				
	en milliers d'euros			
Avances remboursables	3.210	150	625	2.435
Contrats de location	855	541	314	-
Autres	1	-	1	-
Total dettes	4.066	691	940	2.435
Au 31 décembre 2014				
	en milliers d'euros			
Avances remboursables	3.364	596	968	1.800
Contrats de location	314	266	48	-
Autres	8	-	8	-
Total dettes	3.686	862	1.024	1.800

Pour les avances remboursables, les échéances ont été déterminées par :

- l'échéancier final de remboursement pour les programmes arrêtés, et
- l'échéancier contractuel pour les programmes encore actifs en supposant que ces programmes seront réussis selon les termes définis dans chaque contrat.
-

Note 15 Revenus et produits différés

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
Revenus différés	1.501	57.995
Prime d'emménagement	723	632
Produits différés de subventions	3.388	865
Total	5.612	59.492

Revenus différés

Les paiements initiaux reçus dans le cadre de contrat de recherche ou de licence sont différés tant que l'intégralité du service n'a pas été rendu. En 2013, ces paiements concernaient essentiellement le secteur des Plantes. Pour 2014 la majorité des revenus différés correspondent aux contrats signés avec Pfizer et Servier.

Bail du Biopark : prime d'emménagement

Lorsque Collectis a emménagé dans ses locaux actuels, nous avons reçu de notre bailleur une prime d'emménagement d'une valeur de 1.100 milliers d'euros. Ce montant est différé et amorti sur la période de 6 ans qui figure sur le bail. Ce montant est comptabilisé en diminution des charges de location.

Revenus différés : subventions

Les paiements reçus dans le cadre d'une subvention sont différés jusqu'à la réalisation des activités de recherche associées à ce projet. Pour les subventions les montants reçus s'élevaient à 2.701 milliers d'euros à fin 2013 et 655 milliers d'euros à fin 2014. Les revenus différés incluent aussi les montants reçus au titre des avances remboursables décrites à la note 3.17 pour des montants de 687 milliers d'euros en 2013 et 210 milliers d'euros en 2014

En 2011 et 2012, nous avons conclu un accord de subvention dans le cadre du programme « CellMill » pour un montant total de 10.999 milliers d'euros avec cinq différents organismes locaux, régionaux et nationaux. Les subventions versées sont non remboursables. Cependant, pour certaines d'entre elles, le contrat stipule que les fonds devraient être reversés si nous quittons le site où les recherches liées au programme CellMill étaient effectuées (Evry, Essonne). Pour différentes raisons, dont la dénonciation de partenariats industriels à l'initiative de tierces parties, nous avons dû fermer ce site au début de l'année 2014. Les conséquences sont en cours de négociation mais nous pourrions avoir à rembourser un maximum de 1,9 millions d'euros. De ce fait, les subventions différées liées à ce programme qui s'élèvent à 1.652 milliers d'euros au 31 décembre 2014 ont été reclassées en autres passifs courants.

Note 16. Provisions

	01/01/2013	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Changement dans le périmètre	31/12/2013
	en milliers d'euros					
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	513	9	-	(85)	-	437
Provisions pour litiges	272	590	(272)	-	-	589
Plan de sauvegarde de l'emploi	-	1.865	-	-	-	1.865
Total	785	2.464	(272)	(85)	-	2.891
Non courant	785	9	(272)	(85)	-	437
Courant	-	2.454	-	-	-	2.454

	01/01/2014	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Changement dans le périmètre	31/12/2014
	en milliers d'euros					
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	437	82	-	(121)	-	398
Provisions pour litiges	589	612	(230)	(24)	(247)	700
Plan de sauvegarde de l'emploi 2013	1.865	-	(1.133)	(210)	-	522
Plan de sauvegarde de l'emploi 2014	-	491	(298)	-	-	193
Total	2.891	1.185	(1.661)	(355)	(247)	1.813
Non courant	437	-	-	-	-	398
Courant	2.454	1.185	(1.661)	(355)	(247)	1.415

En 2013, nous avons initié un plan de sauvegarde de l'emploi pour Collectis S.A., Collectis Bioresearch et Ectycell. Le Comité d'Entreprise a reçu un avis détaillant le plan avant le 31 décembre 2013 et une provision de 1.865 milliers d'euros a été constatée au 31 décembre 2013. Cette provision inclut des indemnités de licenciement pour un total de 1.256 milliers d'euros ainsi que des coûts de suivi pour un montant de 609 milliers d'euros. Sur l'ensemble de cette provision, nous avons dépensé 1.133 milliers d'euros en 2014 dont 959 milliers d'euros pour les indemnités de licenciement et 174 milliers d'euros en coût d'accompagnement. Au 31 décembre 2014, nous avons réduit la provision restante de 210 milliers d'euros.

Au cours de l'année 2014, nous avons mis en place un second plan de sauvegarde de l'emploi concernant Collectis Bioresearch et Ectycell pour un montant de 491 milliers d'euros. Cette provision inclut des indemnités de licenciement pour un total de 183 milliers d'euros ainsi que des coûts de suivi pour un montant de 308 milliers d'euros. Sur l'ensemble de cette provision, nous avons dépensé 298 milliers d'euros en 2014 pour les indemnités de licenciements.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

France

En France, les charges de retraite sont généralement financées par les cotisations des employeurs et des employés et sont comptabilisées comme des régimes à prestations définies, les cotisations de l'employeur étant comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Aucun fonds n'a été constitué pour couvrir l'engagement correspondant aux indemnités de départ à la retraite. Les dépenses comptabilisées au titre des exercices 2013 et 2014 se sont élevées respectivement à 730 milliers d'euros et 634 milliers d'euros.

La loi française oblige l'employeur à payer une indemnité fixe au salarié lors de son départ à la retraite. Cette indemnité est basée sur l'ancienneté et la rémunération de l'employé au moment de son départ. Cet avantage n'est pas acquis avant le départ à la retraite. Nous nous soumettons à cette obligation.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivantes:

	2013	2014
Charges sociales en %	45%	45%
Augmentations de salaire	2%	2%
Taux d'actualisation	3%	1,5%
Hypothèse de retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans

Le taux d'actualisation est basé sur les taux de rendement d'obligations de première qualité à la fin de la période comptable.

Le tableau suivant détaille les éléments permettant le passage des soldes d'ouverture des passifs enregistrés au titre des régimes à prestations définies aux soldes de clôture.

	en milliers d'euros
Au 1er janvier 2013	(513)
Coût des services rendus	(64)
Coût des services passés	85
Coût financier	(15)
Ecart actuariels	70
Au 31 décembre 2013	(437)
Coût des services rendus	(71)
Coût des services passés	-
Coût financier	(11)
Ecart actuariels	121
Au 31 décembre 2014	(398)

Le montant du coût des services rendus est lié au plan de sauvegarde de l'emploi que nous avons décidé en 2013.

Suède

Les employés de Collectis AB bénéficient d'un accord spécial de retraite sous la forme suivante. Une réduction de salaire est convenue entre l'entreprise et les employés. On calcule le gain net pour la société, charges sociales incluses. L'écart de coût est versé sous forme de prime à un fonds de retraite. Nous gérons le contrat, et le bénéficiaire est l'employé. Il existe un accord entre l'entreprise et les employés stipulant notre obligation de payer à l'employé tous les montants reçus dans le cadre de ce contrat.

L'engagement de Collectis AB est enregistré comme un passif et la police est reconnue comme un actif pour le même montant. Cet actif et ce passif se compensent. Au 31 décembre 2013, ils s'élevaient à 1.075 milliers d'euros. Cette obligation disparaît avec la vente de Collectis AB.

Etats Unis

Il n'y a pas de régimes à prestations définies pour les filiales situées aux USA.

Note 17. Autres passifs courants

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
TVA à payer	1.302	294
Provisions liées aux charges de personnels	1.450	628
Autres	1.337	2.372
Total	4.089	3.294

La baisse du montant de dettes fiscales et de provisions liées aux charges de personnels s'explique par l'abandon de l'activité d'Outils et Services et la vente de Collectis AB.

Au 31 décembre 2014, le poste "Autres passifs courants" inclut 1.880 milliers d'euros reçus au titre de la subvention Cellmill que nous serons probablement amenés à rembourser.

Note 18. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant montre la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et de passifs financiers. Il n'inclut pas d'information sur la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur dans la mesure où la valeur comptable peut être raisonnablement assimilée à la juste valeur.

2013	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Dépôts et cautionnements en milliers d'euros	Coût amorti	Juste valeur
Actifs financiers					
Actifs financiers à long terme	435	-	435	-	435
Clients et subventions à recevoir	8.824	-	-	8.824	8.824
Trésorerie et équivalents	7.559	7.559	-	-	7.559
Total actifs financiers	16.818	7.559	435	8.824	16.818
Dettes financières					
Dettes financières non courantes	3.375	-	-	3.375	3.375
Emprunts courants	691	-	-	691	691
Fournisseurs et comptes rattachés	19.401	-	-	19.401	19.401
Total dettes financières	23.467	-	-	23.467	23.467
2014					
2014	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Dépôts et cautionnements en milliers d'euros	Coût amorti	Juste valeur
Actifs financiers					
Actifs financiers à long termes	1.977	-	1.977	-	1.977
Clients et subventions à recevoir	14.051	-	-	14.051	14.051
Trésorerie et équivalents	112.347	112.347	-	-	112.347
Total actifs financiers	128.375	112.347	1.977	14.051	128.375
Dettes financières					
Dettes financières non courantes	2.824	-	-	2.824	2.824
Emprunts courants	862	-	-	862	862
Fournisseurs et comptes rattachés	72.588	-	-	72.588	72.588
Total dettes financières	76.274	-	-	76.274	76.274

Note 19. Analyse des produits d'exploitation

Les deux contrats de collaboration signés avec Pfizer et Servier au cours de l'année sont à l'origine de l'augmentation du chiffre d'affaires entre 2013 et 2014. Ils ont généré sur l'année des revenus à hauteur de 11.879 milliers d'euros.

Collectis S.A., Collectis Bioresearch et Ectycell ont réduit le nombre de leurs programmes de recherche subventionnés ce qui se traduit par une diminution des produits de subvention d'exploitation entre 2013 et 2014.

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
Plantes	1.283	1.065
Thérapeutique	4.079	20.562
Chiffre d'affaires	5.362	21.627
CIR	3.755	3.330
Subventions d'exploitation	3.607	1.496
Autres produits d'exploitation	7.362	4.826
Produits d'exploitation	12.724	26.453

Chiffre d'affaires par pays d'origine :

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
Depuis la France	2.958	20.146
Depuis les USA	2.404	1.481
Chiffre d'affaires	5.362	21.627

Chiffre d'affaires par natures

	31/12/2013		
	Thérapeutique	Plantes	Total
	en milliers d'euros		
Ventes de produits	1.435	-	1.435
Services	236	1.283	1.519
Produits de licences	2.408	-	2.408
Chiffre d'affaires	4.079	1.283	5.362

	31/12/2014		
	Thérapeutique	Plantes	Total
	en milliers d'euros		
Ventes de produits	1.161	-	1.161
Services	254	1.065	1.319
Produits de licences	7.268	-	7.268
Accords de collaboration	11.879	-	11.879
Chiffre d'affaires	20.562	1.065	21.627

Note 20. Charges opérationnelles

	Au 31 décembre	
	2013	2014
Recherche et développement	en milliers d'euros	
Charges de personnel	(5.977)	(6.392)
Achats et charges externes	(9.795)	(6.834)
Amortissement des actifs incorporels	(277)	(143)
Autres	(1.796)	(1.038)
Frais de recherche et développement	(17.844)	(14.407)

	Au 31 décembre	
	2013	2014
Frais administratifs et commerciaux	en milliers d'euros	
Charges de personnel	(7.889)	(5.483)
Achats et charges externes	(11.090)	(5.401)
Autres	(55)	(2.229)
Frais administratifs et commerciaux	(19.034)	(13.114)

Dépenses de personnels

	Au 31 décembre	
	2013	2014
en milliers d'euros		
Salaires et charges	(13.341)	(11.256)
Engagements de retraite (dépenses)	(64)	(71)
Actions gratuites	(461)	(548)
Total	(13.866)	(11.875)

Note 21.Charges liées aux actions gratuites

Nous attribuons des actions gratuites à nos employés. Nous leur attribuons également des bons sous forme de BSA ("Bon de Souscription d'Action") et de BSPCE ("Bon de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise"). Selon ces plans, les titulaires ayant acquis des bons peuvent souscrire à une émission d'actions de Collectis à un prix d'exercice déterminé.

Le tableau suivant montre l'incidence de ces programmes sur le compte de résultat consolidé pour les années 2014 et 2013.

en milliers d'euros	BSPCE C	BSPCE E	Actions gratuites 2012	Actions gratuites 2013	Actions gratuites 2014	Total
Charge liée aux actions gratuites 2014	-	-	146	183	219	548
Charge liée aux actions gratuites 2013	-	21	226	214		461

Le détail des modalités des plans de BSA et de BSPCE sont exposés dans les notes 21.1 à 21.3.

21.1 BSPCE C

Date d'attribution: 20/07/2007

Les BSPCE ont été exercés avant le 01/01/2012 à hauteur de 183.014 et postérieurement à cette date selon le schéma suivant :

- A hauteur de 45.753 BSPCE au 20/07/2012

Date d'attribution (Conseil d'administration)	20/07/2007	20/07/2007	20/07/2007	20/07/2007
Durée d'acquisition (année)	2	3	4	5
Date d'expiration du plan	20/07/2017	20/07/2017	20/07/2017	20/07/2017
Nombre de BSPCE attribués	91.508	45.753	45.753	45.753
Nombre d'actions exerçables par BSPCE	1	1	1	1
Prix d'exercice	14,28	14,28	14,28	14,28
Méthode d'évaluation utilisée		Black and Scholes		
Juste valeur à la date d'attribution	14,28	14,28	14,28	14,28
Volatilité attendue	49%	49%	49%	49%
Durée de vie moyenne du BSPCE	6	6,5	7	7,5
Taux d'actualisation	4,49%	4,49%	4,49%	4,49%
Dividendes attendus	0%	0%	0%	0%
Hypothèse de rendement	NA	NA	NA	NA
Juste valeur du BSPCE	9,37	9,37	9,37	9,37

21.2 BSPCE E

Date d'attribution: 27/07/2010

Les BSPCE ont été exercés avant le 01/01/2012 à hauteur de 19.702 et postérieurement à cette date selon le schéma suivant :

- A hauteur de 19.702 BSPCE au 27/07/2012
- A hauteur de 19.704 BSPCE au 27/07/2013

Date d'attribution (Conseil d'administration)	27/07/2010	27/07/2010	27/07/2010
Durée d'acquisition (année)	1	2	3
Date d'expiration du plan	27/07/2020	27/07/2020	27/07/2020
Nombre de BSPCE attribués	19.702	19.702	19.704
Nombre d'actions exerçables par BSPCE	1	1	1
Prix d'exercice	8,28	8,28	8,28
Méthode d'évaluation utilisée	Black and Scholes		
Juste valeur à la date d'attribution	8,28	8,28	8,28
Volatilité attendue	54%	54%	54%
Durée de vie moyenne du BSPCE	5,5	6	6,5
Taux d'actualisation	3,14%	3,14%	3,14%
Dividendes attendus	0%	0%	0%
Hypothèse de rendement	NA	NA	NA
Juste valeur du BSPCE	5,52	5,52	5,52

21.3 Actions gratuites

Dates d'attribution: 18/09/2012, 19/03/2013 and 19/03/2014

Les actions gratuites sont soumises à une période d'attribution de deux ans pour les employés de nationalité française et de quatre ans pour les ressortissants étrangers.

Date d'attribution (Conseil d'administration)	18/09/2012	19/03/2013	19/03/2014
Durée d'acquisition (année)	2	2	2
Nombre d'actions gratuites attribuées	102.099	102.000	100.000
Ratio acquisition/attribution par action	1	1	1
Juste valeur à la date d'attribution	5,37	6,86	6,16
Dividendes attendus	0%	0%	0%
Hypothèse de rendement	NA	NA	NA
Taux de rotation pendant la durée concernée	1%	1%	1%

21.4 Plan de stock-options de Collectis Plant Sciences

Dates d'attribution: 03/12/2014

Les principales caractéristiques liées à ces options sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	Employés 03/12/2014	Directeurs 03/12/2014
Durée d'acquisition (a)	Echelonnée dans le temps	Echelonnée dans le temps
Date d'expiration du plan	03/12/2024	03/12/2024
Nombre d'options attribuées	290	650
Nombre d'actions exerçables par option	1	1
Prix d'exercice	\$910	\$910
Méthode d'évaluation utilisée	Black and Scholes	Black and Scholes
Juste valeur à la date d'attribution	\$910	\$910
Volatilité attendue	48%	48%
Durée de vie moyenne de l'option	6.16	6.04
Taux d'actualisation	1.81%	1.78%
Dividendes attendus	0%	0%
Hypothèse de rendement	NA	NA
Juste valeur de l'option	\$436	\$432

(a) pour les employés, les options sont acquises comme suit:
- 25 % du nombre total des parts le 10 avril 2015;
- 6,25 % du nombre total des parts le dernier jour de chaque trimestre civil à compter du troisième trimestre de 2015 (soit 12,5 % du nombre total de parts le dernier jour de chaque trimestre civil commençant après un événement déclenchant ou une introduction en bourse) ;
- 25 % à la date d'un événement déclenchant ou d'une introduction en bourse.

(a) pour les directeurs les options sont acquises comme suit:
- 20 % du nombre total de parts le 3 janvier 2015;
- 20 % du nombre total de parts le 10 avril 2015;
- 5 % du nombre total de parts le dernier jour de chaque trimestre civil à compter de troisième trimestre de 2015 (ou 10 % du nombre total de parts le dernier jour de chaque trimestre civil commençant après un événement déclenchant ou une introduction en bourse) ;
- 25 % à la date d'un événement déclenchant ou d'une introduction en bourse .

La partie acquise de ces options ne peut être exercée que dans le cas où un élément déclenchant ou une introduction en bourse interviendrait avant la date d'expiration du plan. Dans ce cas, une part supplémentaire de 25% du nombre total d'options exerçables est automatiquement acquise. Un élément déclenchant est défini comme toute transaction qui aboutirait à un changement de contrôle de Collectis Plant Sciences. Le nombre total d'options acquises ne peut en aucun cas dépasser 100% du nombre d'options initialement attribuées.

Note 22. Produits et charges financiers

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
Produits financiers		
Produits d'intérêts	316	316
Gains de change	152	7.143
Autres produits financiers	0	163
Total produits financiers	468	7.622
Charges financières		
Charges d'intérêt sur opérations de financement	(198)	(113)
Charges d'intérêt relatives au contrats de location financement	(96)	(48)
Pertes de change	(454)	(113)
Autres charges financières	(32)	(253)
Total charges financières	(780)	(527)
Résultat financier	(312)	7.095

Les gains de change reflètent principalement l'impact de l'évolution du taux de change USD/Euro sur nos comptes libellés en dollars US.

Note 23. Impôt sur les sociétés

23.1 Preuve d'impôt

	2013	2014
	en milliers d'euros	
Résultat avant impôt	(26.840)	1.850
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	9.241	(637)
Variation d'impôt		
Différences permanentes	(1.263)	2.433
Crédit d'impôt recherche	1.293	1.146
Attribution d'actions gratuites	(159)	(189)
Non reconnaissance d'IDA sur déficits reportables liés aux pertes fiscales et aux différences temporaires	(8.599)	(2.755)
Dépreciation d'actifs	(120)	(9)
Autres différences	(394)	11
Charge d'impôt comptabilisée	(0)	(0)
Taux effectif d'impôt	0%	0%

23.2 Impôts différés actifs et passifs

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
Déficits reportables	24.946	21.158
Engagement de retraite et assimilés	76	56
Contrats de location	(111)	(77)
Coût technologique de Collectis AB	(522)	-
Avances remboursables	(65)	(27)
Dépréciation d'actifs	67	71
Autres	412	119
Variation de la dotation aux IDA	(24.803)	(21.300)
Total	0	0

Au 31 décembre 2014, les sociétés françaises totalisent des reports déficitaires à hauteur de 109.126 milliers d'euros. Au 31 décembre 2013, ce montant était de 113.069 milliers d'euros. Ces reports peuvent être imputés sur les bénéfices fiscaux futurs dans la limite d'un million d'euros par an, et pour 50% du bénéfice au-delà de cette limite. Les reports déficitaires peuvent être indéfiniment reportés.

Le montant des reports déficitaires pour les sociétés américaines est de 6.799 milliers d'euros, au 31 décembre 2013, ce montant était de 4.992 milliers d'euros.

Note 24. Activités destinées à être cédées

24.1 Produits d'exploitation et résultat des activités destinées à être cédées

Les tableaux suivants résument les revenus, la perte opérationnelle ainsi que la dépréciation du goodwill pour Collectis AB qui a été vendue en août 2014.

Pour 2014, la perte liée aux activités destinées à être cédées inclut la perte opérationnelle de Collectis AB ainsi que le résultat de sa vente.

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
Total produits d'exploitation	3.832	2.057
Perte opérationnelle liées aux activités destinées à être cédées	(2.793)	(727)
Dépréciation du goodwill	(26.764)	-
Perte liée à la vente de Collectis AB	-	(2.095)
Perte liée aux activités destinées à être cédées	(29.580)	(2.822)

Le montant de perte liée à la vente de Collectis AB inclut -1.096 milliers d'euros de dépréciation du goodwill et 608 milliers d'euros correspondant au recyclage en résultat des réserves de conversion.

24.2 Résultat des activités destinées à être cédées

	Au 31 décembre
	2013
ACTIF (en milliers d'euros)	
Actifs non courants	
Ecart d'acquisition	1.096
Immobilisations incorporelles	2.372
Immobilisations corporelles	414
Actifs financiers	-
Total actifs non courants	3.882
Actifs courants	
Stocks	135
Créances clients	235
Subventions à recevoir	283
Autre actifs courant	231
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.290
Total actifs courant	2.174
TOTAL DE L'ACTIF	6.056
PASSIF (en milliers d'euros)	
Passifs courants	
Emprunts et dettes financières courants	475
Dettes d'exploitation	-
Revenus différés	-
Provisions courantes	-
Autre passifs courants	1.939
Total passifs courants	2.414
TOTAL DU PASSIF	2.414

Note 25. Engagements

Engagements au titre des contrats de location opérationnelle

Nous avons signé des contrats de location immobilière pour nos bureaux. Les montants des loyers futurs concernant ces contrats se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2013	2014
	en milliers d'euros	
A moins d'1 an	1.442	1.278
de 1 à 5 ans	3.368	1.598
Au-delà de 5 ans	-	-
Total	4.810	2.876

Engagements au titre des contrats de licence

Nous avons conclu des accords de licence avec des tiers. Ces contrats définissent le paiement de coûts d'utilisation de licences fixes ou bien liés à des événements futurs comme la réalisation de ventes ou des résultats de recherche. Les engagements totaux de redevances fixes à payer au titre de ces contrats s'élevaient à 19 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Note 26. Parties liées

Rémunération des collaborateurs clés

Les collaborateurs clés incluent les membres du Conseil d'Administration ainsi que le CMDO comme décrit dans la note 5.

Les rémunérations versées aux collaborateurs clés se sont élevées à 1.051 milliers d'euros pour l'année 2013 net à 1.281 milliers d'euros pour l'année 2014.

Le 4 septembre 2014, le Conseil d'Administration a adopté une clause de changement de contrôle qui s'applique notamment à tous les membres du CMDO. Cette clause décrit les modalités selon lesquelles les indemnités de licenciement seraient déterminées dans le cas d'un changement de contrôle de la société. Le contrat de travail des autres collaborateurs clés définit des indemnités de licenciement ou des compensations additionnelles postérieures au contrat de travail.

Les collaborateurs clés ont reçu 75.000 actions gratuites en avril 2014. Une charge correspondante de 167 milliers d'euros a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2014.

Autres transactions avec les parties liées

M. Godard, membre du Conseil d'Administration, a conclu avec nous un contrat de service de deux ans dont l'objet est de nous apporter des prestations de consulting dans les domaines de (i) stratégie globale de développement et (ii) développements spécifiques dans le domaine de l'agriculture biotechnologique. Les honoraires payés pour les années 2013 et 2014 s'élevaient à 32 milliers d'euros pour chaque année. Il n'y a pas de montant du à la fin des deux exercices. Au 31 décembre 2014, M. Godard détenait 40.000 Bons de Souscription d'Actions dont l'exercice lui permettrait de souscrire 41.549 actions à un prix d'exercice de 10,40 euros (voir note 13.2).

L'Institut Pasteur était anciennement actionnaire de Collectis S.A. Nous avons payé à l'Institut Pasteur des coûts de licences de 255 milliers d'euros et de 1.683 milliers d'euros pour les exercices 2013 et 2014. En 2013, Collectis Bioresearch a vendu des produits à l'Institut Pasteur pour un montant de 7 milliers d'euros. Au 31 décembre 2013, nous avons un solde débiteur de 236 milliers d'euros. Au 31 décembre 2014, nous n'avons ni dette ni créance avec l'Institut Pasteur.

En juillet 2014, Pfizer a pris une participation de 10% dans Collectis. Les revenus enregistrés pour Pfizer pour les exercices 2013 et 2014 s'élevaient respectivement à 250 milliers d'euros et à 9.240 milliers d'euros. Au 31 décembre 2014, nous avons un solde créditeur de 1.219 milliers d'euros.

La Banque Publique d'Investissement ("BpiFrance") est actionnaire de Collectis S.A. et sa maison mère, la Caisse de Dépôts et Consignations (« CDC ») est actionnaire de Collectis Bioresearch. OSEO, dont le nouveau nom est BpiFrance, nous a consenti des avances remboursables ainsi que des subventions. Celles-ci sont décrites dans la note 14.2.

Note 27. Résultat par action

	Au 31 décembre	
	2013	2014
Résultat net, part du Groupe (en milliers d'euros)	(55.402)	20
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	20.653.912	26.071.709
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, sans effets dilutifs	20.653.912	26.192.652
Résultat de la période par action (en euros)	(2,68)	0,00
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)	(1,25)	0,11
Résultat de base par action des activités destinées à être cédées (en euros)	(1,43)	(0,11)
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	(1,25)	0,11
Résultat dilué par action des activités destinées à être cédées (en euros)	(1,43)	(0,11)

Note 28. Evénements postérieurs à la clôture

En janvier 2015, nous avons attribué à un de nos vice-présidents exécutifs 50.000 actions gratuites selon les termes et les conditions du Plan d'Actions Gratuites 2014.